

Règlement du concours d'épouvantails de Segny



« *Petites mains et grandes mains se rencontrent.
Ensemble, décorons notre village.* »

Pour participer

- Habitant de Segny
- Tout âge
- Gratuit
- Envoyer une photo de l'épouvantail à animation@segny.fr
- Compléter CLAIREMENT la fiche d'inscription (nom, prénom, mail de la personne ayant fabriqué l'épouvantail)



Étapes et délais

- Déposez la fiche d'inscription au centre de loisirs ou à animation@segny.fr
- Exposer son épouvantail et en déposer une photo au centre de loisirs ou à animation@segny.fr avant le 11 juin
- Décision du jury samedi 18 juin 2022
- Remise des prix dans la semaine suivante



Infos utiles

- Participer implique l'autorisation donnée aux organisateurs d'utiliser gratuitement les photos des épouvantails et des participants.
- Renseignements complémentaires au 06.81.82.11.09 ou via animation@segny.fr



Réaliser et exposer l'épouvantail

- Taille : entre 1m et 2m
- Matériaux non dangereux et non coupants, de préférence de récupération.
- Laisser libre court à son imagination
- A exposer dans votre jardin, bien visible depuis la rue, ou à l'espace de Vaise (le dire lors de l'inscription).
- Ne pas exposer sur la chaussée.



Jury et résultats

- Concours basé sur 3 catégories : le plus drôle, le plus effrayant et le plus surprenant
- Jury composé de deux enfants du centre de loisirs, d'un élu, d'un commerçant et d'un membre d'une association du village
- Le jury se réunira pour délibérer et choisir les vainqueurs le samedi 18 juin 2022.
- Les résultats du concours seront disponibles sur le Facebook et le site de la Mairie et au centre de loisirs.
- Les gagnants seront contactés par email.
- Un diplôme sera remis aux participants et un lot sera offert au gagnant de chaque catégorie.



Concours organisé par la Mairie et le centre de loisirs de Segny
S'adresse aux adultes comme aux enfants